



## Communiqué de la FNEC FP FO 93.

Ce vendredi 13 octobre 2023, un professeur de lettres, d'un établissement d'Arras a été assassiné durant son service. Deux autres membres de personnel (un professeur, un agent technique) ont été gravement blessés. La Fédération FO de l'Enseignement en Seine-Saint-Denis, la FNEC-FP-FO 93, adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de la cité scolaire Carnot-Gambetta dont elle partage l'effroi et la peine.

Bien que l'attentat n'ait pas été explicitement revendiqué, il apparaît clairement qu'il s'agit là d'un attentat terroriste visant directement l'école publique et sa laïcité. En cherchant, 3 ans après Samuel Paty, à tuer à nouveau un professeur d'histoire, l'attaque était clairement ciblée : c'est l'essence même de l'école de la République qui était visée.

La FNEC-FP FO 93 met en garde contre toute exploitation politicienne et toute instrumentalisation de ce drame : rien ne saurait justifier des atteintes aux libertés publiques ni des discours et actes xénophobes et racistes.

Pour la FNEC-FP FO 93 cet évènement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger l'École publique et ses personnels autrement que par des discours. Pour rappel, le ministre Jean-Michel Blanquer s'était opposé pendant 8 mois après l'assassinat de Samuel Paty à ce que le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) se réunisse dans l'académie de Versailles pour mener l'enquête prévue dans les prérogatives de cette instance.

Nous sommes passés depuis vendredi, en « urgence attentat » et c'est dans ce contexte que la Rectrice de l'Académie de Créteil demande aux personnels de gérer eux même la fouille et l'identification des personnes aux entrées des établissements. Ces mesures déconnectées de la réalité ne sauraient se substituer à la satisfaction de nos revendications.

Nous demandons, dès à présent, au ministère de prendre ses responsabilités en convoquant, dans les plus brefs délais, la F3SCT et que tous les moyens soient donnés pour accompagner les familles, les personnels et les élèves.

Depuis quelques années, l'abandon de l'institution envers les collègues est total, le Ministre doit abandonner ses orientations destructrices en protégeant et soutenant ses personnels et en donnant à l'École les moyens de ses missions.

Est-ce en imposant des plans « Laïcité » qui n'aboutissent qu'à la stigmatisation et à la division de la République qu'on protégera la neutralité de l'École ? Alors que pas une seule fois il n'est fait référence à la loi fondamentale de 1905 de notre République qui garantit la liberté de conscience et la possibilité de transmettre des connaissances sans subir de pression, religieuse, économique ou politique.

La FNEC-FP FO 93 rappelle par ailleurs que l'État doit être le premier garant de l'application du principe de Laïcité et de neutralité.

Est-ce en nommant des référents « bien-être » et autres ambassadeurs du harcèlement et de la laïcité et en publiant un numéro vert, que le Ministère compte protéger les personnels? Cela ne fait que semer le désordre et la culpabilisation sans rien régler, et mettre les personnels, de direction en particulier, en difficulté.

Si le Ministère est attaché à l'École publique, alors qu'il donne satisfaction aux revendications en augmentant le nombre de postes dans nos écoles et en créant des postes de médecins scolaires, d'infirmières, de surveillants, d'assistantes sociales, d'enseignants spécialisés, de PsyEN...

Enfin, la FNEC-FP FO 93 regrette que le ministre n'ait pas estimé nécessaire que les personnels du 1er degré aient un temps dédié pour évoquer le drame qui est survenu. L'école primaire n'est pas une garderie nationale mais le lieu de l'apprentissage des savoirs essentiels.

Tous les personnels de l'Éducation Nationale sont concernés. Assassiner un professeur, c'est attaquer l'école publique et ses agents qui ont plus que jamais besoin de soutien et de protection !

La FNEC-FP FO 93 n'acceptera pas que, comme après l'assassinat de Samuel Paty il y a 3 ans, la mort de Dominique Bernard ne soit suivie que d'annonces vides de sens.

Les minutes de silence, aussi légitimes soient-elles, ne peuvent tenir lieu de réponse au drame que la République et son école traversent.

Nous soutenons les collègues qui souhaiteront se rassembler Place de la République à 18h en hommage à notre collègue assassiné.